



**L'intersyndicale des retraités de l'Indre-et-Loire
CGT, CFTC, CFE-CGC, FGR-FP, FSU, Solidaires, UNSA**

A

**Madame la Préfète d'Indre-et-Loire
37925 TOURS CEDEX 9**

Madame la Préfète,

La crise que nous traversons depuis le mois de mars commence à peser lourdement sur les retraités et leur famille. Les conséquences sur nos vies sont de plus en plus lourdes. Ce sont les retraités qui ont payé le plus lourd tribut en termes de décès et d'hospitalisations dans cette pandémie qui regagne du terrain.

Durant toute cette période les retraités ont été stigmatisés étant désignés comme des nantis ayant profité des « largesses » de notre système. Ils ont été infantilisés, privés de toute humanité dans les EPHAD malgré le dévouement sans compter des personnels. On a même trouvé qu'il n'était pas raisonnable que les grands parents puissent aller chercher leurs petits enfants à la sortie de l'école.

Tout a été fait pour opposer les générations entre elles, heureusement sans succès.

Aujourd'hui, un certain nombre de mesures de santé publique sont en vigueur. Distanciation physique, port du masque, lavage des mains.

En ce qui concerne le port du masque, pour être efficace, selon les experts, celui-ci doit être changé régulièrement, plusieurs fois par jour. Cela représente un budget conséquent pour les retraités mais aussi pour l'ensemble de la population.

Les masques sont obligatoires et indispensables pour la santé des populations et combattre le virus, alors ils doivent être fournis gratuitement à l'ensemble de la population.

Par conséquent, nous demandons que l'état prenne intégralement à sa charge le coût que représentent les masques pour les familles et les personnes seules.

De plus cela procéderait à l'harmonisation et à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire.

Nous profitons de ce courrier pour vous rappeler l'opposition de nos organisations à la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale pour couvrir le risque de la perte d'autonomie.

Nos organisations se prononcent pour que la perte d'autonomie soit couverte à 100% par la branche maladie de la sécurité sociale.

Nous sommes également défavorables à l'augmentation de la CSG, aux ponctions sur les mutuelles et à la suppression d'un jour férié supplémentaire, proposées par le rapport Vachey et envisagées par le gouvernement.

D'autre part, durant le confinement nous avons écrit à votre prédécesseur (courrier joint). Or à ce jour nous n'avons toujours pas eu de réponse. Par conséquent, nous souhaitons vivement que vous apportiez des réponses à ces deux courriers qui concernent une part importante de la population d'Indre et Loire.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de nos salutations respectueuses.

Copie à la presse

Tours le 12 octobre 2020.

Les responsables de l'intersyndicale des retraités 37 :

USR CGT : Isabelle David et Patrick Fresne

Retraités CFTC: Philippe Jacquier

CFE-CGC : Christian Lacroix

FGR-FP : Michel Dagault et Guy Savelon

SFR-FSU 37 : Jean Jasseron

Solidaires Retraités 37 : Jean-Michel Surget

UNSA 37: Michel Bonnet et Marc-André Gantner

Contact : Patrick Fresne

06 84 50 06 12

usrcgt37@orange.fr